

LE FCPE ET LA CPI DE L'ACFM SIGNENT UN PROTOCOLE D'ENTENTE LE 29 OCTOBRE 2018

Le Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et la Corporation de protection des investisseurs de l'ACFM (CPI) ont signé un protocole d'entente afin de faciliter l'exécution de leurs mandats et de leurs programmes respectifs d'indemnisation des investisseurs.

Aux termes du protocole d'entente, les deux organismes ont convenu de renforcer leurs cadres en matière de consultation, de collaboration et d'échange d'information.

« Ce protocole d'entente facilitera la communication étroite et efficace avec notre homologue du secteur canadien des courtiers en épargne collective et nous aidera à protéger les investisseurs partout au Canada », a affirmé Rozanne Reszel, présidente et chef de la direction du FCPE.

Fonds canadien de protection des épargnants

Le FCPE est le seul fonds d'indemnisation reconnu par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour les courtiers en placement réglementés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM). Le mandat du FCPE est d'assurer une protection lorsque les biens qu'un courtier membre du FCPE détient pour le compte d'un client admissible ne sont pas restitués à ce client à la suite de l'insolvabilité du courtier. Le FCPE est financé par les courtiers en placement réglementés par l'OCRCVM. Tous les courtiers en placement membres de l'OCRCVM sont des courtiers membres du FCPE.

Corporation de protection des investisseurs de l'ACFM

La CPI est un organisme à but non lucratif établi par l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'ACFM) afin d'administrer un fonds de protection des investisseurs au profit des clients de courtiers en épargne collective qui sont membres de l'ACFM. Le fonds protège les actifs des clients détenus par un courtier membre de l'ACFM contre une perte admissible si ce courtier devenait insolvable. L'ACFM est le seul organisme d'autoréglementation qui parraine la CPI.

Pour en savoir plus :

Ilana Singer (FCPE)

Vice-présidente et secrétaire générale

Tél. : 416 643-7120

Courriel : isinger@FCPE.ca

Dorothy Sanford (MFDA IPC)

Présidente

Tél. : 416 945-5117

Courriel : dsanford@ipc.mfda.ca

